



Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 28 mars 2017

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Institut Régional du Travail Social de Franche-Comté, Amphithéâtre Claude Nicolas Ledoux, 1 rue Alfred de Vigny à BESANÇON, sous la présidence de Mme Catherine THIEBAUT, Présidente.

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 20h45

Etaient présents :

C.A.G.B : ANDRIANTAVY Anne-Sophie ; BESANCON Jean-Noël ; BIZE Thibaut ; BOROWIK Roger ; BOUSSET Jean-Marc ; CAULET Claudine ; DEVESA Cyril ; DUCHEZEAU Pascal ; FALCINELLA Béatrice ; FIETIER Vincent ; GALLIOU Françoise ; JACQUIN Denis ; JAVAUX Thomas ; LEGAIN Olivier ; LOPEZ François ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; MAURICE Yves ; POISSENOT Danielle ; POUJET Yannick ; ROCHDI Karima ; THIEBAUT Catherine ; VAN HELLE Gérard suppléant de WANLIN Sylvie ; VIGNOT Anne ; VOUGNON Bernard suppléant de BARTHELET Catherine ;
C.C.L.L : DAUDEY Pierre ; DUCRET Sylvain ; EDME Philippe ; MONIOTTE Jacques ; PROST Jean-Paul ; QUETE Gérard ; STADELMANN Jean-Claude ;
C.C.V.M : MORALES Roland ;

Etaient excusés :

C.A.G.B : AVIS André ; BARATI-AYMONIER Sorour suppléant de STHAL Rémi ; BARTHELET Catherine ; CURIE Pascal ; FELICE Alain ; HUOT Daniel ; JASSEY Michel suppléant de ORY Gilles ; LAIDIE Franck ; LETHIER Michel ; LINDECKER Cédric ; LOYAT Michel ; MAILLOT Elsa ; MICHEL Carine suppléant de POUJET Yannick ; MORTON Thierry suppléant LEMERCIER Myriam ; PREONI Claude ; STHAL Rémi ; TAILLARD Fabrice ;
C.C.L.L : MAMET Gérard ;
C.C.V.M : BERGER Joël ; MARCHAL François ;

Secrétaire de séance : BOUSSET Jean-Marc

Procuration de vote :

Mandants : FAIVRE Sarah ; HUOT Daniel ; LINDECKER Cédric ; MAILLOT Elsa ; MAMET Gérard ; MARCHAL François ; STHAL Rémi ; TAILLARD Fabrice ;
Mandataires : EDME Philippe ; LOPEZ François ; POUJET Yannick ; BIZE Thibaut ; DAUDEY Pierre ; MORALES Roland ; CAULET Claudine ; JAVAUX Thomas

Objet : Consultation pour le renouvellement des contrats de reprise des papiers triés au centre de tri

CONSULTATION POUR LE RENOUELEMENT DES CONTRATS DE REPRISE DES PAPIERS TRIÉS AU CENTRE DE TRI

Rapporteur : Monsieur Thibaut BIZE, Vice-Président

Les contrats de reprise des papiers 1.02 (confié à Rohlf Khül) et 1.11 (confié à UPM) triés au centre de tri, arrivent à échéance au 31/12/2017.

Il convient donc de procéder au renouvellement de ces contrats pour une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2018. Une consultation sera lancée afin de recueillir les offres des candidats au rachat des papiers issus du centre de tri.

Il est prévu de lancer cette consultation en juin. Il est envisagé un contrat d'une durée de 3 ans. Cette durée est la plus adaptée pour bénéficier des offres les plus avantageuses. En effet, un engagement pour un coût fixe à la tonne sur 3 ans présente un facteur risque acceptable pour les candidats potentiels.

Il sera demandé aux candidats de proposer un coût de reprise à la tonne transport compris.

Pour rappel, ces recettes sont actuellement déduites des coûts de traitement dans les appels à contribution du tri.

A l'unanimité le Comité Syndical autorise Madame la Présidente à lancer la consultation pour ces marchés de recettes et à signer toutes les pièces nécessaires à leur mise en œuvre.

Pour extrait conforme,
La Présidente du SYBERT,
Catherine THIEBAUT

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 40
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prennent pas part au vote : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le - 5 AVR. 2017



Contrôle de légalité